

**LE FRANÇAIS LANGUE DES APPRENANTS CONGOLAIS :
VARIÉTÉS ENDOGÈNES
ET IMPLICATIONS DIDACTIQUES¹**

Alain-Fernand Loussakoumounou
Université Marien Ngouabi

Introduction

La langue française dans l'espace francophone d'Afrique subsaharienne est en relation avec les langues autochtones d'expansion nationale. Cette situation a entraîné la diffusion d'un français régional non marqué, caractérisé par « l'émergence des variétés endogènes spécifiques qui ont de plus en plus tendance à s'ériger en norme de référence [endogène] dans les échanges oraux et écrits entre usagers nationaux francisants » [Queffélec 2004 : 61].

La récurrence d'usances assez spécifiques dans les pays africains amène les descripteurs de la langue française dans la sous-région à parler d'une pluralité de normes endogènes due à l'influence du substrat linguistique. La norme endogène définie par Moussa Daff [2002 : 72] comme « le français parlé par les Africains à des Africains » est explicitée par François Gadet [2003 : 8] en ces termes :

Quand une langue est parlée sur une étendue géographique (ce qui est toujours le cas, même si le territoire est restreint) elle tend à se morceler en usages d'une région ou d'une zone (dialectes, patois).

C'est à ce titre que Boyer [1996 : 13] réduit le concept de norme à « l'usage majoritaire » dans un endroit précis du grand espace francophone.

Jean-Pierre Makouta Mboukou [1973 : 165] corrobore en ces termes l'idée d'une norme endogène chez les nationaux africains francisants :

Il ne faut pas que les négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère, il faut qu'ils soient plus simplement de simples ou mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser.

La re-création de la langue, longtemps surtout sensible au niveau lexical [allusion faite aux travaux de l'équipe IFA et aux nombreuses études sur les aspects lexicologiques du français en Afrique], « semble avoir atteint désormais le noyau

¹ Cet article reprend en substance quelques idées développées dans une thèse en cours d'élaboration intitulée : « Les emplois des personnes verbales en français écrit et parlé au Congo : étude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire ».

dur de la langue en particulier sa morphosyntaxe » [Queffélec 2004 : 61] et opère au niveau intérieur de la sémantèse du verbe en termes de transfert de la valence.

1. Eléments de méthodologie : construction du corpus de français parlé

Conformément aux orientations des nouveaux programmes par objectifs vulgarisés en République du Congo par l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (INRAP), l'exploitation d'un texte de lecture ouvre la voie, non plus à l'expression personnelle écrite, mais à un débat oral libre, dit "discussion socio-culturelle", qui consiste à débattre d'un problème posé dans un texte en vue d'une prise de conscience et d'une résolution de problème par la recherche d'une solution pertinente. La discussion socio-culturelle utilise deux techniques de débat (*la méthode de résolution de problème et la méthode de clarification de valeurs*) empruntées à l'Education en Matière de Population (EMP) et à l'Education à la Vie Familiale (EVF).

La première séance de discussion socio-culturelle (méthode de résolution de problème) a été pratiquée au CEG Nganga Edouard de Brazzaville-Centre. Le texte de lecture qui a servi de déclencheur d'activité est un extrait, intitulé "La réconciliation", du roman *Jazz et Vin de palme* de l'écrivain congolais Emmanuel Bounzéki Dongala, publié aux éditions Hatier. Le texte de français parlé émaillé d'alternances codiques a été enregistré à l'aide d'un enregistreur minuscule (micro invisible, pour conserver la neutralité des humeurs) en classe de 3^e/3 au collège Nganga Edouard de Brazzaville-Centre la matinée du mardi 22 janvier 2002 au cours d'une séance de discussion socio-culturelle suscitée par ce texte de fiction. Le débit global est moyen.

Le second texte de français parlé enregistré la matinée du lundi 11 mars 2002 en classe de 3^e/6 au CEG Félix Tchicaya de Pointe-Noire (capitale économique) au cours d'une séance de discussion socio-culturelle menée dans une perspective de clarification de valeurs², présente, comme le précédent, quelques alternances codiques. Le débit général est lent et hésitant à cause de la délicatesse du sujet de discussion. Le texte support, déclencheur d'activité, intitulé "Un rêve de fraternité" est un extrait du discours de Martin Luther King devant le président des Etats-Unis lors d'une manifestation qui se déroulait en 1964 à l'occasion de la signature de la loi sur les droits civiques des Noirs.

Les éléments du corpus de français parlé sont transcrits suivant le protocole de l'équipe du GARS d'Aix-en-Provence adapté en situation de classe. L1 = l'enseignant et L2...L14 = les apprenants participant à la discussion.

² La clarification de valeurs emprunte essentiellement à l'Education en Matière de Population (EMP) qui aborde les problèmes liés la plupart du temps à des valeurs. Ces valeurs, ancrées dans les convictions des individus, traduisent leur perception d'une situation et influencent dans bon nombre de cas les prises de décision. Ainsi, pour amener les apprenants à changer d'attitude et de comportement, et obtenir leur adhésion aux objectifs de formation, la clarification de valeur n'a pas autre vocation que de faire comprendre aux intéressés la nature des valeurs dont ils sont porteurs et les conséquences liées aux comportements et aux attitudes nées de ces valeurs.

2. Les pratiques « lectales » des apprenants congolais

Les apprenants congolais baignent dans une situation linguistique caractérisée par la variété et la multiplicité des langues en contact. Jean-Alexis Mfoutou [2000 : 269-270], reprenant la classification de Joseph Harold Greenberg, relève au Congo quatre grands ensembles linguistiques : le kongo, le téké, le mbochi et le sangha, auxquels s'adjoignent le groupe échira, fang, kota, makaa, etc. De ces principaux groupes ethniques ont émergées deux langues véhiculaires à extension nationale : le lingala (langue du fleuve, dans la partie septentrionale) et le munukutuba (langue du chemin de fer, dans la partie méridionale). Cette bipartition est explicitée par Lecas Atondi-Monmondjo [1978 : 88-89] en ces termes :

La circulation des hommes, liée aux exigences de la colonisation et à la vie moderne, a fait éclore le Munukutuba sur la voie du chemin de fer Congo-Océan, et plus loin étendre également le Lingala dont les sources viendraient de la région de Mbandaka. Ces deux langues sont surtout parlées dans les villes et centres administratifs où vivent des populations mêlées. Cependant, on pourrait observer que ces deux langues coupent le Congo en deux zones linguistiques distinctes : Nord et Sud. Même si ces deux langues sont tribales, on constate que le munukutuba est quasi absent dans la région du Nord-Congo, aussi bien dans les centres administratifs que dans les campagnes. Si la limite Nord-Sud se fait à partir de la Léfini, on pourrait d'une manière approximative évaluer les locuteurs de ces deux véhiculaires. Le munukutuba est très parlé dans les villes de Pointe-Noire, Loubomo [actuellement Dolisie], Nkayi, et les gares de la Comilog et du C.F.C.O. Les missionnaires installés dans le Sud du Congo, lui ont préféré le kikongo originel [...] Le lingala est plus que la langue de commerce, c'est la langue de culture avec le phénomène surtout de la musique.

Ces deux langues nationales sont en contact avec le français dont le statut de langue officielle est confirmé au référendum du 20 janvier 2002.

2.1. Lecte caractérisé par des influences d'ordre géolinguistique

Il découle du contact des langues nationales avec le français un processus de dialectisation en cours puisque les faits d'interférence amènent le français à prendre chez les apprenants une forme (dans la catégorie de la personne) nettement différenciées du français central à cause des particularités prédicatives des véhiculaires nationaux qui échappent (et s'opposent) totalement à la logique structurale de la langue d'importation.

Le « lecte des apprenants »³ congolais évoque un usage particulier par rapport au français dit standard, un ensemble de constructions syntaxiques qui participent d'une variété du français et qui trouvent force appui et fondement dans la logique constructrice des langues congolaises. Ce lecte peut se résumer en termes de « tropicalisation » ou de « congolisation » dans le processus d'appropriation linguistique du français chez les apprenants congolais.

³ Syntagme emprunté à Jean-Aimé Pambou, cf. article : « Constructions prépositionnelles françaises et « lecte des apprenants » gabonais », *Le français en Afrique* n° 19, décembre 2004.

Peut-être faudrait-il désigner la pratique linguistique des apprenants congolais par l'expression « interlangue ». Cette expression qui s'applique mieux dans le contexte d'une didactique des langues étrangères « est compréhensible dans la mesure où, en dehors des fossilisations, les usages sont réellement intermédiaires, au sens où ils marquent les tâtonnements des apprenants dans leur activité d'apprentissage » [Pambou 2004 : 174]. Certes les situations du français, langue seconde, n'excluent pas toute possibilité de tâtonnement dans l'activité d'apprentissage. Mais cette hypothèse s'amenuise en considérant le nombre d'années réglementaire de scolarité des informateurs considérés (10 ans minimum pour une scolarisation régulière du CP1 en classe de 3^e).

L'expression « dialecte idiosyncrasique » paraît beaucoup moins commode dans la mesure où l'idiosyncrasie correspond étymologiquement⁴ à l'usage d'un individu, comme il en est du terme *idiolecte* construit sur le même étymon grec⁵. L'hypothèse d'un dialecte idiosyncrasique est néantisée du fait que les faits de langue étudiés ont été retenus suivant un critère de récurrence minimale.

Ces faits plus ou moins représentatifs des pratiques linguistiques des apprenants leur confèrent des usages d'ordre géolinguistique. Aussi l'expression « lecte des apprenants » semble-t-elle plus appropriée à rendre compte des particularités syntaxiques qui traduisent quelques caractéristiques d'appropriation linguistique du français en milieu congolais.

Les langues véhiculaires congolaises ont, dans la valence du verbe, la particularité d'offrir en limite externe de sortie la possibilité d'une double complémentation immédiate (directe) différenciée dans les types [+personnel] et [-personnel]. En restituant en langues nationales congolaises quelques pseudo-combinatoires du corpus on retrouve une logique distributionnelle propre à ces langues, et qui donc a été simplement plaquée sur la langue d'importation. Cette restitution conviendrait d'être réalisée non pas dans un lingala et un munukutuba académiques, caractérisés par la recherche d'un purisme et d'une authenticité (toutefois éloignés des pratiques sociales quotidiennes), mais tels que pratiqués par le commun des Congolais, c'est-à-dire avec leurs emprunts lexématiques au français et leurs formes apocopées⁶.

a) Dialectisation de la rection du verbe « donner »

Le verbe « donner » a pour correspondants nationaux « kupésa » (munukutuba) et « kopésa » (lingala). La double transitivité directe attribuée accidentellement à ce verbe français procède de la valence de ses correspondants : « kupésa muntu kima », « ko pésa moto éloko » [littéralement : donner quelqu'un quelque chose] qui présentent deux compléments de valence N₁ [+personnel] et N₁

⁴ ἰδιοσυγκρασια, *idiosugkrasia*, « tempérament particulier ».

⁵ ἰδιος, *idios* « particulier, spécial, propre ».

⁶ Chute de la voyelle finale "a" non accentuée en munukutuba essentiellement, signalée graphiquement par une apostrophe.

[-personnel] régis par le verbe « kupésa » ou « kopésa ». Les traductions⁷ ci-après présentent nettement la distribution des deux compléments d'objet direct inscrits dans le sème des verbes « ku pésa » et « ko pésa »⁸ :

- donner °la famille du mari une assiette de nourriture (La réc. 58-59)

<i>Munukutuba</i>	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
ku pés' <u>famille ya bakal' ndong' ya madia</u>		
<i>Lingala</i>	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
ko pésa <u>famille ya mobali sani ya bilia</u>		
	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]

- ça c'est donner °les gens la malchance (Un rêve de frat. 65)

<i>Munukutuba</i>	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
yin' ku pés' <u>ba bantu malchance</u>		
<i>Lingala</i>	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
wana ko pésa <u>bato libabé</u>		
	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]

- le problème ici qu'elle aonne correctement °ma famille la nourriture (La réc. 100)

<i>Munukutuba</i>	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
mambu ké awa - yandi pés' <u>famille ya munu madia</u> mboté		
	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
<i>Lingala</i>		
likambo é zali awa - a pésa <u>ba boti na nga bilia</u> malamu		
	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]

- si mon neveu a faim - il a faim - qu'on °le donne la nourriture (La réc. 90-91)

<i>Munukutuba</i>	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]
si neveu ya munu ké na nsatu - yandi ké na nsatu - ba pés' yandi <u>madia</u>		
	N ₁ [+p.]	N ₁ [-p.]

⁷ Le lecte des apprenants, marqué graphiquement par le signe (°), renvoie au mot ou au syntagme soulignés par des pointillés dans chaque pseudo-combinatoire française, argument [+personnel] (animé) introduit sans la médiation d'une préposition dans l'évocation du bénéfactif du procès.

⁸ L'accentuation graphique de la voyelle « e » en langues nationales est intentionnelle.

Lingala

soki mwana kana na nga a na nzala - a na nzala - ba pésa yé bilía

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

b) Dialectisation de la rection du verbe « dire »

Le verbe « dire » a pour correspondants en langues nationales les infinitifs non prépositionnels « ku zonzila » (munukutuba) et « ko lobéla » (lingala) fort usités. L'évocation du bénéfactif du procès [+personnel] dans une situation de double transitivité immédiate en français trouve fondement dans la construction valencielle du verbe en munukutuba et en lingala : « ku zonzil' muntu mambu », « ko lobéla moto likambo » [littéralement : dire quelqu'un un problème]. La traduction de quelques pseudo-combinatoires du corpus permet de visualiser les deux objets directs de la structure valencielle munukutuba et lingala :

- je °l' ai dit maman laisse seulement (La réc. 51)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuba

mu mé zonzil' yandi mam' bik' kaka

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

na lobéli yé mama tika kaka

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

- je °l' ai dit yaya regarde seulement (La réc. 111)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuba

mu mé zonzil' yandi yay' tal' kaka na misu

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

na lobéli yé yaya o tala ka na miso

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

- comme ça si tu °la dis des vérités - elle est fâchée (La réc. 40)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuba

faso yin' si ngé zonzil' yandi (vrai) ba vérités - yandi mé dasuka

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

wana soki o lobéli yé pénza ba vérités - a siliki

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

c) Dialectisation de la rection du verbe « acheter »

Le verbe « acheter » a pour équivalents nationaux les infinitifs « ku sumba » (munukutuba) et « ko somba » (lingala) déclarés aptes par leur sémantèse à régir un destinataire N₁ [+personnel] sans le concours de la préposition « na ». Cette aptitude rectionnelle interférée en français transparait à l'état pur dans la version munukutuba et lingala des pseudo-combinatoires relevées dans le corpus de français parlé :

- va acheter °votre oncle les poissons salés au marché (C4, E 164)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuba

kwend' sumb' oncle ya béno makayabu na zandu

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

kéndé ko somba noko na bino makayabo na zando

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

- va acheter °tonton un jus là (La réc. 175)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuoa

kwend' sumb' tonton mwa jus kúna

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

kéndé ko somba tonton mwa jus kuná

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

d) Resémantisation dialectale des emprunts lexématiques

Les langues véhiculaires nationales accueillent dans leur lexique des mots de la langue française. Ce phénomène d'emprunt lexématique dans la catégorie grammaticale du verbe a la particularité d'attribuer au verbe emprunté les propriétés prédicatives des langues nationales congolaises. Le verbe français peut donc conserver sa morphologie en perdant son système de valence originel pour s'adapter à la double transitivité directe des parlers congolais dans les échanges des locuteurs en langues nationales. Ces verbes sont retournés dans le discours français des apprenants avec cet héritage de la double transitivité directe que leur confère leur statut privilégié de vocables intégrés au comportement linguistique national : c'est cet infléchissement de la sémantèse du verbe que nous désignons par « resémantisation dialectale des emprunts lexématiques ».

Les verbes « servir », « plaire » et la pseudo-locution verbale « rendre une visite » sont resémantisés dès la langue nationale par leur insertion dans le moule de la double transitivité directe de type N₁ [+personnel] N₁ [-personnel] :

- quand tu °lɛʃ *sers* la nourriture à table (La réc. 69)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuba

yin' ngé mé *servir* bau madia na table

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

wana soki o *servir* bango biliala na mèsà

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

- c'est pour ça que tu ne veux pas °lɛʃ *servir* la nourriture (La réc. 73)

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Munukutuba

ni yau yin' ngé lénd' *servir* bau madia vé

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

Lingala

yango wana o koki ko *servir* bango biliala té

N₁ [+p.] N₁ [-p.]

- comme c'est leur fils donc ils doivent faire tout ce qui °lɛʃ *plâit* quoi (La réc. 46)

N₁ [+p.]

Munukutuba

yin' ya ké mwan' ya bau allez ba lénd' sal' nionso yin' ké *plaire* bau quoi

N₁ [+p.]

Lingala

lokol' éza mwan' na bango allez bako ko sala makambo nionso é *plaire* bango quoi

N₁ [+p.]

- c'est comme si mes collègues là ne veulent même pas que la famille du mari vienne pour °lɛʃ *rendre* par exemple *une visite* (La réc. 123-124)

N₁ [+p.]

Munukutuba

mu na tala ti ba collègues ya munu yayi ké na zola ata fioti vé ti famille ya bakal'

kwiz' *rendre* bau par exemple *mwa visite*

N₁ [+p.]

Lingala

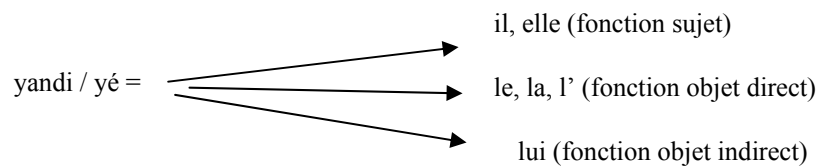
nga na zo mon' été ba ninga na nga oyo ba zo linga ata moké té été famille ya
mobali ba ya ko rendre bango par exemple *mwa visite*

N₁ [+p.]

2.2. Lecte caractérisé par des influences d'ordre paradigmatique

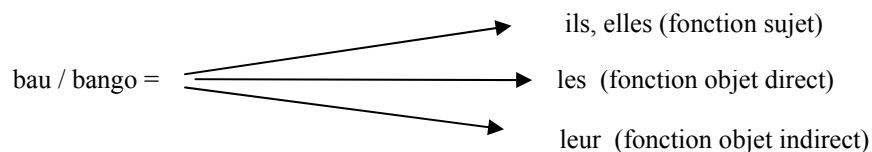
Les pseudo-constructions dans la sous-catégorie des personnes rectionnelles se sont stabilisées en milieu congolais comme lecte participant d'une variété du français. L'incapacité des apprenants congolais à employer les proformes régimes serait révélatrice des particularité prédictives des langues congolaises où les pronoms objets ne connaissent pas de déclinaison en termes d'objet immédiat (direct) ou médiat (indirect), selon leur place de rection.

La proforme singulier *yandi* (munukutuba) ou *yé* (lingala) de la troisième personne ordinaire singulier correspond, elle seule, aux trois paradigmes du délocuté simple en français :



Préfixée de la particule *ya*, cette proforme correspond également à la désignation de la prédétermination possessive au singulier : *ya yandi/ya yé* = son (à lui), sa (à elle).

La proforme pluriel *bau*⁹ (munukutuba) ou *bango* (lingala) de la troisième personne ordinaire du pluriel correspond, elle seule, aux trois paradigmes du délocuté démultiplié en français :



Préfixée de la particule *ya*, cette proforme correspond également à la désignation de la prédétermination possessive au pluriel (paradigme leur/leurs) : *ya bau / ya bango* = leur (à eux, à elles), leurs (à eux, à elles).

⁹ Le graphème "u" dans "bau" ou dans n'importe quelle lexie où sa présence est attestée en munukutuba correspond au digramme français "ou". Cette formalisation latine a été utilisée par les missionnaires suédois dans la transcription des Saintes Ecritures en langues nationales congolaises pendant la période coloniale.

Les langues nationales congolaises offrent là des morphologies des proformes simplifiantes et synthétisantes, aptes à couvrir indifféremment plusieurs fonctions syntaxiques et capables d'opérer un glissement catégoriel dans la sous-classe des prédéterminants possessifs.

La référence implicite au substrat linguistique offre aux apprenants la possibilité de mettre en synergie fonctionnelle les différentes proformes (objets) et les prédéterminants possessifs (pluriel), en neutralisant tant soit peu toutes formes de barrières paradigmatiques. La conséquence en est la production des constructions lectales brouillées dont les proformes se mêlent librement sans contraintes paradigmatiques :

a) *"lui" dans le paradigme des personnes objets immédiats (singulier)*

- ça °lui regarde (La réc.183)
yandi / yé
- tu °lui chasses (La réc. 177)
yandi / yé

b) *"le", "la", "l'" dans le paradigme des personnes objets médiats (singulier)*

- qu'on °le donne à manger (La réc. 90-91)
yandi / yé
- on °la donne seulement l'argent (La réc. 61-62)
yandi / yé
- je °l'ai dit maman laisse seulement (La réc. 51)
yandi / yé

c) *"leur" dans le paradigme des personnes objets immédiats (pluriel)*

- on ne °leur rejette pas (Un rêve de frat. 97)
bau / bango
- est-ce qu'on °leur tue (Un rêve de frat. 119)
bau / bango
- on °leur connaît (Un rêve de frat. 71 et 125)
bau / bango

d) "leur" dans le paradigme des personnes objets médiats (pluriel)

- le problème c'est de ^oleurs encourager (Un rêve de frat. 167)

↓
bau / bango

- elle ^oleurs injurie (La réc. 27)

↓
bau / bango

- quelqu'un de correct qui vient ^oleurs épouser (Un rêve de frat. 76.)

↓
bau / bango

Le lecte des apprenants congolais, fortement marqué par un fait d'interférence linguistique sous-jacent, oblige à reconnaître le français dans le contexte congolais comme variété autonomisée par rapport au français de référence.

3. Implications didactiques en situation multilingue

L'existence attestée d'une langue française congolaise fortement marquée par l'influence du substrat linguistique « fait que nous ne pouvons même plus poser la question de la norme ou de la faute au niveau sociolinguistique » [Omer Massoumou 2004 : 149]. Il y a lieu, toutefois, de se demander si les usances peuvent devenir « un modèle à promouvoir dans le cadre de l'entreprise d'aménagement linguistique » [Omer Massoumou 2004 : 150]. La tentative de réponse d'Omer Massoumou [2004 : 149-150] à cette question soulève en filigranes le problème de l'implication didactique des normes endogènes :

Si dans la société une réponse affirmative peut facilement être défendue, dans le système éducatif [garant de la norme exogène du français central], de grosses interrogations demeurent

Adama Samassekou [2005 : 20] formule la même inquiétude d'une didactique du français dans un contexte multilingue, face à l'émergence de la norme endogène en Afrique :

Sur les plans « génétique » et structurel, on observe des différences entre le français et les langues africaines. Cependant, le contact des langues crée une dynamique favorable à l'émergence d'une norme endogène caractérisée par des particularités lexicales – néologismes de forme, de sens, emprunts aux langues africaines –, particularités reflétant les conventions sociales, les valeurs morales et culturelles de la société. La syntaxe est le lieu de la pratique des procédés de rhétorique traditionnelle africaine. L'existence d'un français d'Afrique à côté du français standard, les situations du français langue étrangère, du français langue seconde et du français langue maternelle posent un problème d'ordre didactique, à savoir : quel français enseigner ?

Une réflexion sur cette question épineuse peut être esquissée en partant du principe psycholinguistique selon lequel le français, langue seconde en République du Congo, est appris à l'école spontanément après les langues premières des

apprenants (lingala, munukutuba et autres langues endogènes). C'est donc une langue non maternelle apprise dans un multilinguisme ambiant qui favorise l'émergence des facteurs perturbateurs entre les langues du répertoire des apprenants. Gisèle Holtzer [2003 : 60] souligne l'évidence de ce phénomène en milieu scolaire comme suit :

On doit considérer l'école comme un milieu multilingue où plusieurs langues co-existent [...] et où pénètrent des réalités langagières venues de l'extérieur, différentes du français de l'école, non "conformes" à la norme scolaire (français informel).

La norme endogène passe de ce fait pour « une pratique sociale de référence »¹⁰ qu'on n'a pas le droit, selon Jean Aimé Pambou [2004 : 174], « d'occulter lorsqu' [elle fait] irruption dans la salle de français ». Aussi conclut-il que « [...] le devoir de celui qui s'intéresse à la langue française et à ses différentes variations, nous semble-t-il, est avant tout de s'informer, sans parti pris, sur les différents usages et sur leurs différentes valeurs » [Pambou 2004 : 174-175].

La norme endogène devrait être prise en compte dans l'enseignement pour une action didactique efficiente puisque, le répertoire des apprenants congolais étant un répertoire multilingue, certains problèmes en français trouvent une part de leur explication dans les savoirs/compétences développés dans les langues premières. « Il devient [donc] impératif que l'enseignement sorte des stratégies didactiques restrictivement monolingues (ou étroitement renfermés sur le modèle normatif du français standard) pour favoriser des transferts possibles » [Holtzer 2003 : 60].

C'est également la position de Valéry Spaeth [2002 : 59] qui pense qu'« une norme endogène raisonnablement élaborée par des sociolinguistes, des linguistes et des didacticiens permettrait d'ouvrir le français à des disciplines, à des pratiques langagières et culturelles dont il pourrait largement bénéficier ».

La réflexion didactique doit donc se nourrir de la norme endogène comme variable de l'enseignement/apprentissage du français qui, dans un contexte multilingue, obéit à une dynamique des langues en contact¹¹. La prise en compte

¹⁰ Cette expression introduite dans la « chaîne didactique » par Michel Develey (1985), et vulgarisée par Jean-Louis Martinant (*Connaître et transformer la matière*, Berne, P. Lang, 1986) convient à la caractérisation de la norme endogène.

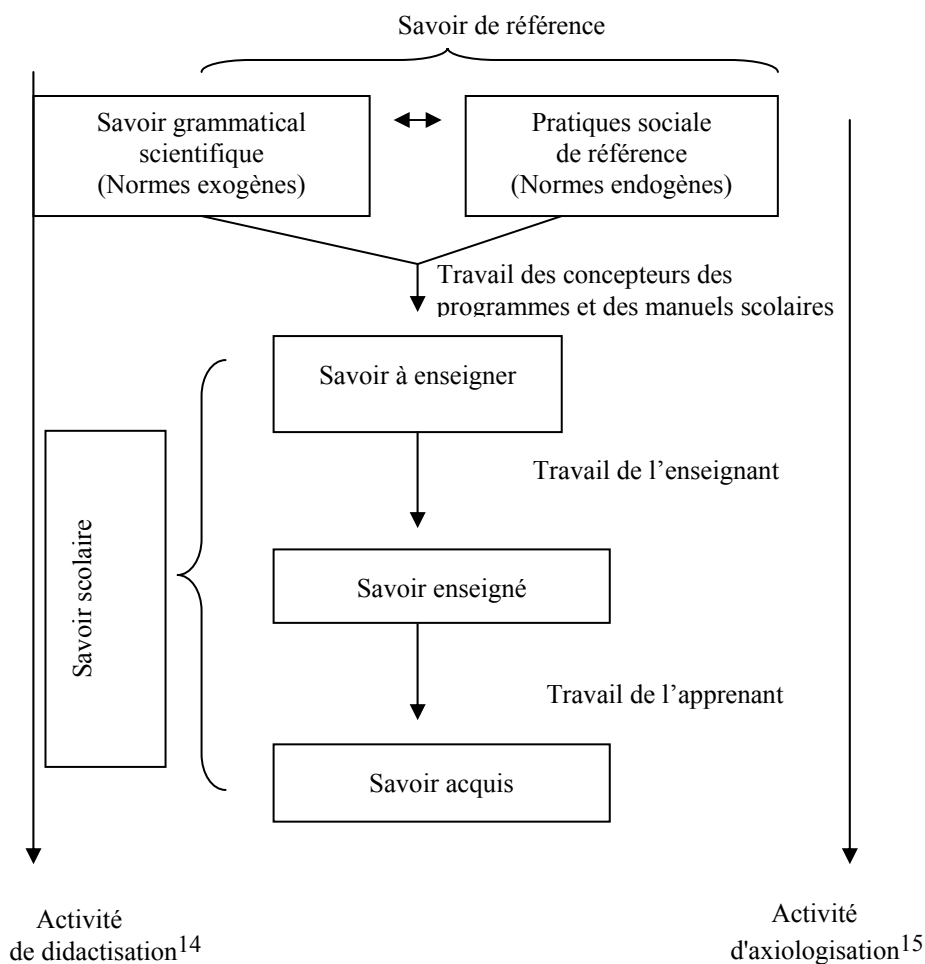
¹¹ L'idée que le français en Afrique « est enté sur une souche culturelle vivace qui lui confère sa pleine originalité » [G. Manessy, 1994 : 19] sous-tend la construction des discours en langues africaines et conduit à repenser la question de l'introduction des langues africaines à l'école. La pédagogie convergente qui repose sur une scolarisation en langue maternelle et en français dans « une démarche de complémentarité et de convergence » [*Etat de la francophonie dans le monde*, 1997 : 342-353] est utilisée dans les centres d'alphabétisation et de rescolarisation en République du Congo comme approche cherchant à décloisonner les pédagogies et visant à établir une cohérence globale du parcours d'alphabétisation et de rescolarisation. Le système éducatif formel reste en pratique réfractaire à une telle initiative. Une politique coercitive de « symbole » [objet répugnant (os ou crâne) à faire porter à quiconque osait s'exprimer en langue locale en milieu scolaire] avait longtemps proscrit la pratique des langues locales à l'école. Les enquêtes du service des langues nationales de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (2^{ème} trimestre 2000) révèlent que

des caractéristiques linguistiques du milieu social des apprenants conduit inévitablement à une restructuration (en amont) de *la transposition didactique*¹² du savoir grammatical dans une perspective de complémentarité et de convergence. Soit en figure¹³ :

97 % des parents d'élèves interrogés n'aimeraient jamais que leurs enfants apprennent en langues nationales ou locales. Les échecs de l'insertion des langues locales à l'école congolaise datent des années 70. La question reste formulée en termes d'intentions ou de projet éducatif. Mais de plus en plus, des directives autorisent les enseignants à recourir aux langues locales « dans certaines circonstances » pour une meilleure accessibilité au savoir. Notre position se limite à une prise en compte de la norme endogène dans la didactisation du savoir grammatical.

¹² Yves Chevallard [1985] définit la transposition didactique comme le passage d'un savoir de référence à un savoir scolaire. La théorie de la transposition didactique, objet de plusieurs recherches en didactique (thèse de Michel Verret en 1975, travaux de Michel Develay en 1985, travaux de Gilbert Arzac en 1987 et 1988, thèse d'Aubin Loumouanou en 1998 ...) définit en substance le processus par lequel un contenu de savoir donné est transformé en version didactique.

¹³ Ce schéma emprunte au modèle de Michel Develay dans *Savoir scolaire et didactique des disciplines, une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF, 1995, p.27.



Cette complémentarité et cette convergence semblent apparaître dans le contexte scolaire congolais où la question de la norme endogène (particulièrement au premier cycle du Secondaire) est intégrée dans les curricula en termes d'« étude des congolismes ».

Les conclusions d'une enquête réalisée par Solange Nkoula Moulongo [2004 : 58] présentent toutefois un retour au galop des principes pédagogiques monolingues centrés sur la norme exogène du français central, et qui consistent dans une « chasse » des particularismes en termes d'incorrections à évacuer :

¹⁴ Le processus de transformation d'un savoir de référence en un savoir scolaire est activité de didactisation.

¹⁵ La notion à transformer en version scolaire doit être d'un intérêt linguistique social et scolaire attesté (activité d'axiologisation).

Dans le cycle secondaire au Congo, c'est au collège où la norme endogène est considérée dans les programmes d'enseignement du français. Il existe une démarche d'information mais les outils didactiques à ce sujet font défaut. En effet, aucun manuel n'envisage une pédagogie des particularismes ou congolismes. Si le livre de Makonda^{15a} énumère quelques pratiques linguistiques qui peuvent être considérées comme des congolismes, il propose des solutions normatives. Il ne s'agit donc pas d'une démarche de valorisation des parlers du Congo. Il est davantage question d'un processus de correction de l'expression qui rejoint les méthodes de la grammaire prescriptive ou normative ; on dit ceci, on ne dit pas cela.

La prescription dogmatique dans un contexte multilingue n'a que l'avantage de trop creuser le fossé puisque l'apprenant a développé au cours de sa scolarisation des compétences orales en langues congolaises, lesquelles compétences sont susceptibles d'être transférées dans l'apprentissage et la pratique du français. Autant prendre en considération tous les facteurs impliqués dans la résolution efficace des "situations problèmes".

Conclusion

Le français langue des apprenants congolais est fortement marqué par l'influence de l'adstrat culturel et du substrat linguistique. La situation de contact des langues dans le marché linguistique des apprenants génère le phénomène par lequel la L1 (langue de départ, lingala ou munukutuba) est intégrée à la L2 (langue exogène, le français en l'occurrence) pour désigner des réalités spécifiques à la société congolaise et donne la L3 (variété endogène du français langue des apprenants congolais). Cette variété endogène ou « lecte » est caractérisée d'une part par des influences géolinguistiques (dialectisation de la rection des verbes et resémantisation dialectale des emprunts lexématiques), et d'autre part par des influences d'ordre paradigmatique (synergie fonctionnelle des proformes). La réflexion didactique devrait se nourrir des variétés endogènes pour une optimalisation de l'enseignement/apprentissage du français dans un contexte de *diglossie* ou de *triglossie*.

^{15a} Allusion faite à l'étude d'Antoine Makonda, *Quatre-vingt (et) un congolismes. Etude des particularismes du français parlé au Congo*, Brazzaville, Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques, Editions scolaires, 1987, 86 p.

Bibliographie

- ATONDI-MONMONDJO, Lecas (1978), « La question de la langue nationale », *Peuples noirs peuples africains*, 3, mai-juin 1978, pp. 83-112.
- BOYER (1996), *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2^e édition.
- DAFF, Moussa (2002), « Statuts de langues partenaires, politiques linguistiques et enseignement du français en Afrique noire francophone », OIF, FIPF, AUF, *Rapport des Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, AIF, 17 mai 2002.
- DEVELAY, Michel (1995), *Savoir scolaire et didactique des disciplines, une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF.
- GADET, Françoise (2003), *La variation sociale en français*, Paris / Gap, Ophrys.
- MAKONDA, Antoine (1987), *Quatre-vingt (et) un congolismes. Etude des particularismes du français parlé au Congo*, Brazzaville, Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques, Editions scolaires.
- MAKOUTA MBOUKOU, Jean Pierre (1973), *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- MANESSY, Gabriel et Wald, Paul (1984), *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, l'Harmattan.
- MARTINAND, Jean Louis (1986), *Connaître et transformer la matière*, Berne, P. Lang.
- MASSOUMOU, Omer (2004), « Le labyrinthe sémantique dans la pratique du français au Congo », *Le français en Afrique*, 19, pp. 141-150.
- MFOUTOU, Jean-Alexis (2000), *Le français au Congo-Brazzaville*, Maronne, Editions Espaces culturels.
- NKOULA MOULONGO, Solange (2004), « L'enseignement du français au Secondaire : entre norme exogène et norme endogène », *Repère*, 3, OLF-Congo, 51-60.
- PAMBOU, Jean-Aimé (2004), « Constructions prépositionnelles françaises et « lecte des apprenants » gabonais », *Le français en Afrique*, 19, Nice, pp. 153-176.
- QUEFFELEC, Ambroise Jean-Marc (2004), « La grammaticalisation du pronom *nombreux* en français du Congo », *Repères* (Publication de l'Observatoire de la langue française au Congo Brazzaville, OLF), 3, OLF-Congo, 61-78.
- SAMASSEKOU, Adama (2005), « A propos du français et des langues africaines », *La Francophonie dans le monde 2004-2005*, Paris, Larousse, pp. 20-23.
- SPAETH, Valery (2002), *Rapport de la réunion régionale du 19-21 mars 2002 sur les états généraux de l'enseignement du français*, OIF, (Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone), mai 2002, p. 59.